



Question obligatoire De l'Europe de Yalta aux derniers élargissements de l'Union européenne (2004 et 2007)

Les 7h30 prévus dans le programme sont à partager de manière équilibrée entre la question obligatoire et le sujet d'étude, ce qui signifie que la question obligatoire doit être traitée en 4h maximum.

L'articulation entre le traitement de la question obligatoire et le sujet d'étude choisi est laissée à la liberté du professeur selon les objectifs attribués au sujet d'étude. En amont ce dernier permet d'identifier les enjeux, problèmes et notions qui seront développés lors du traitement de la question ; en aval, il permet d'approfondir certains contenus de la question.

Question obligatoire	Notions	Commentaire
De l'Europe de Yalta aux derniers élargissements de l'Union européenne (2004 et 2007)	Fédéralisme Frontière Guerre froide Monde bipolaire /multipolaire Supranationalité	On aborde successivement trois phases : - Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe est divisée. Elle est traversée par un conflit d'une nouvelle nature : la Guerre froide qui oppose deux modèles politiques et économiques. - Dans ce contexte l'Europe de l'Ouest s'unit sur un projet de paix et s'engage dans une construction économique et politique progressive. - L'effondrement du bloc de l'Est met fin à cette partition et l'Union européenne ouvre de nouvelles perspectives au projet européen.

Rappel du programme, Bulletin officiel n° 33 du 13 septembre 2012

Enjeux

Enjeux civiques et politiques

- Cette question obligatoire permet de donner aux élèves les clés pour mieux comprendre l'Europe contemporaine, les défis de son projet d'Union économique et politique dont la construction progressive est encore en cours aujourd'hui et demeure fondée sur la paix et la coopération entre les nations.
- L'étude de la Guerre froide et celle de l'antagonisme de deux modèles politiques et économiques, permet de réinvestir les notions vues en classe de Première sur les

fondements des régimes démocratiques (libertés fondamentales, suffrage universel, pluralisme) et de mettre en évidence les enjeux politiques du projet d'Union amorcé peu avant et poursuivi durant la Guerre froide.

- L'analyse des décisions prises à Yalta puis celle de la division idéologique du monde, matérialisée de manière magistrale en Europe, offre l'occasion d'éclairer la question des frontières et des territoires et particulièrement celles des tracés sensibles comme celui de la ligne Oder Neisse.
- Parallèlement, la question des nations et des nationalités, vue en Seconde et en Première, peut être abordée sous un angle renouvelé: celui du débat autour des formes de l'Union à travers les notions de fédéralisme et de supranationalité.
- Cette question se prête bien à une rencontre avec un député européen élu dans la circonscription où se trouve le lycée

Enjeux scientifiques et didactiques

Il s'agira de faire percevoir aux élèves que le processus de construction de l'Europe, entre 1945 et 2007, oscille entre partition et union :

Fractionnement de l'Europe à Yalta en 1945, Guerre froide en 1947, éclatement de l'URSS en 1991, naissance de nouveaux États en Yougoslavie et Tchécoslovaquie.

Création de la CEE en 1957, de l'UE en 1992, élargissements en 1975, 1981, 1986, 1995, 2004 et 2007, réunification allemande en 1990

Problématiques

Problématique générale du thème

Quelle est l'évolution de l'Europe depuis la fin du second conflit mondial ?

Problématique de la question obligatoire

Comment les États européens construisent-ils, malgré les divisions, une union régionale originale ?

Éléments de mise en œuvre

Les pistes de mise en œuvre ci-dessous ne sont pas prescriptives ; elles ne constituent que des pistes possibles. L'objectif est ici de proposer une variété de démarches, de situations de mises en activité des élèves en lien avec les capacités à construire et des supports utilisables. Chaque professeur fera ses propres choix en fonction des problématiques et de la progression qu'il aura retenues.

L'analyse peut s'articuler en trois points :

- Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe est divisée. Elle est traversée par un conflit d'une nouvelle nature, la Guerre froide qui oppose deux modèles politiques et économiques.

Un corpus documentaire peut être le point d'accroche à partir duquel les élèves traitent les informations et construisent un tableau (thématique) de la division :

- des cartes seront utiles pour identifier les territoires, les États, les frontières, en 1945, en 1955, en 1991 et fixer des repères chronologiques et spatiaux.
- de courts extraits de discours ou de textes de référence (Yalta, Truman, Jdanov, Marshall), alternant avec des caricatures, des photographies, des affiches de propagande, permettront aux élèves d'exercer leur capacité à interpréter pour mettre en évidence les deux modèles et les enjeux de la Guerre froide.

S'il a été choisi comme sujet d'étude et placé en amont de la question obligatoire, le cas de Berlin peut faire l'objet d'une évocation, menée par un élève volontaire qui le replacera dans le contexte élargi de la question obligatoire. S'il est étudié après celle-ci, il pourra être annoncé sans développement (au risque de la redondance). Dans le cas où l'autre sujet d'étude est choisi, Berlin

peut être abordé dans la question obligatoire comme un des lieux emblématiques de la Guerre froide en Europe cristallisant les enjeux idéologiques et territoriaux européens et mondiaux.

- Dans ce contexte l'Europe de l'Ouest s'unit sur un projet de paix et s'engage dans une construction économique et politique progressive.

Il s'agit de faire percevoir aux élèves que l'enjeu d'une Union entre les Etats européens repose avant tout sur la sauvegarde de la paix. Le caractère progressif de la construction de cette union invite à une approche plutôt chronologique qui, se gardant d'être exhaustive, met en avant quelques phases-clé :

- Le Royaume Uni est porteur d'un premier projet qui conduit à la création du Conseil de l'Europe (1949). Son évocation peut être utile pour éclairer un débat toujours actuel dont les termes lancés alors opposent encore aujourd'hui les tenants du fédéralisme aux souverainistes.
- Un embryon d'union est autorisé par le rapprochement de l'Allemagne de l'Ouest et de la France, rejointes par l'Italie et les pays du Benelux, autour d'un projet économique et énergétique (CECA – 1950). Aborder avec les élèves la mise en place du premier organe supranational créé pour sa gestion est l'occasion de définir la notion de supranationalité.
- La signature du traité de Rome en 1957 permet des avancées significatives (marché commun, PAC, union douanière, SME...). Sans entrer dans le détail, il s'agit de mesurer le caractère progressif de leur mise en place et d'insister sur la permanence des débats, portant à la fois sur les modalités de ces politiques communes et sur le poids des décisions communautaires par rapport aux prérogatives nationales.
- La relance de la construction européenne à partir de 1973 permet de centrer le sujet sur les deux enjeux désormais majeurs de son évolution: l'élargissement et l'approfondissement. On pourra envisager un débat sur la base d'un travail par tâche complexe au cours duquel les élèves auront identifié et sélectionné des arguments avant de les exposer et de les échanger.

- L'effondrement du bloc de l'Est met fin à cette partition et l'Union européenne ouvre de nouvelles perspectives au projet européen.

A travers quelques faits choisis parmi les plus remarquables (fin du mur de Berlin, élections libres en Hongrie, réunification allemande, grèves menées par Solidarité en Pologne, révolution de velours en Tchécoslovaquie, fin violente des dictatures communistes en Bulgarie et Roumanie), on cernera les fragilités d'un système et l'échec d'un modèle.

La recomposition spatiale doit être abordée par des cartes. Le bouleversement de la construction européenne peut faire l'objet d'une confrontation de documents. Il s'agira de faire analyser par les élèves un contexte, celui de la signature du traité de Maastricht (1992) qui fonde l'UE. Les enjeux de la nouvelle Union politique et monétaire sont désormais ceux de ses limites, de son organisation politique et des difficultés à rassembler 27 États (en 2007 – 28 depuis 2013) sous une bannière et des législations communes, en prenant pour exemple la zone Euro ou l'espace Schengen.

Pièges à éviter

- Traiter de manière chronologique et continue la Guerre froide
- Traiter la construction européenne de manière chronologique et exhaustive
- Ne voir le projet européen que dans ses dimensions politiques ou économiques.
- Oublier les éléments du débat autour du projet de construction de l'Europe ou privilégier une vision unanimiste de la question

Pour aller plus loin

- Ceruti Mauro et Morin Edgar, *Notre Europe*, Fayard, 2013
- Foucher Michel (dir), Europe, Europes, dossier de la *Documentation photographique* n° 8074, mars avril 2010.
- Kundera Milan, *L'insoutenable légèreté de l'être*, 1982

- Le Carré John, *L'espion qui venait du froid*, 1963, Gallimard (Folio policier), 2010

Ressources

- site du CVCE ([Centre Virtuel de la Connaissance de l'Europe](http://www.cvce.eu))

- site officiel de l'UE : http://europa.eu/index_fr.htm

- site Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid47429/ressources-europeennes.html>

- site « toutel'europe » : <http://www.touteurope.eu/>

- Rubrique P@ges Europe de la Documentation française :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/pages-europe>

- Nouvelle Europe, Site de chercheurs européens : <http://www.nouvelle-europe.eu/>

- La grande Europe (revue numérique) <http://www.diploweb.com/Grande-Europe-revue-numerique-de.html>

- Un film: *Good bye Lenin* de Wolfgang Becker – 2003